

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

SESSION HIVER 2026

POL 1502-10

INTRODUCTION À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES

LUNDI DE 18 H À 21 H

ENSEIGNANTE : SYLVIE GOUPIL

LOCAL DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS : R3515

Disponibilité : Lundi avant le cours ou mercredi entre 13 h et 15 h

Courriel : goupil.sylvie@uqam.ca

DESRIPTIF

Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. L'État et l'administration dans leur construction historique et leur intervention publique. Les liens étroits entre la construction et l'intervention de l'État et l'administration publique. L'approche wébérienne de l'administration publique et les réformes avancées par le courant du nouveau management public. Les principes d'organisation et les différentes composantes de l'administration (ministères, organismes autonomes, réseaux, etc.). Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. La conduite des politiques publiques : définitions et terminologie (loi, règlement, décret, etc.); les grandes étapes, de l'émergence à l'évaluation; les principaux acteurs (groupes d'intérêts, partis politiques, citoyens). Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

OBJECTIFS DU COURS

- 1) Situer la discipline dans le cadre de la science politique;
- 2) S'appropriier les principaux éléments concernant la structure, la gestion et les principes s'appliquant au fonctionnement des différentes composantes de l'appareil exécutif de l'État;
- 3) S'initier aux politiques publiques, aux cycles des politiques ainsi qu'aux principaux modèles d'analyse des politiques;
- 4) Comprendre les enjeux actuels entourant la gestion de l'appareil d'État et de la gouvernance des politiques publiques.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours comporte notamment les éléments suivants

- Les cours se donnent principalement sous une forme magistrale;
- À la fin de chaque cours, une courte période sera consacrée à la discussion et aux questions portants sur les textes complémentaires qui **doivent obligatoirement être lus**;
- Deux cours seront consacrés à la réalisation de travaux pratiques en classe, en équipe;
- Trois périodes de jeu questionnaire, en équipe, seront tenues pour chaque bloc de matière;
- Tout le matériel, acétates du PowerPoint, recueil de textes ou autres documents d'appoint distribués durant la session seront matière à examen.

Le cours est composé de **trois blocs**. Le **premier bloc** (12 et 19 janvier) porte sur la spécificité de la discipline ainsi que sur le contexte historico politique de développement des administrations publiques dans les États modernes. Le **deuxième bloc** (26 janvier au 9 mars) concerne la structure, la gestion et les principes encadrant le fonctionnement de l'administration publique, principalement au Québec. Le **troisième bloc** (16 mars au 13 avril) est consacré à une introduction à l'étude des politiques publiques. Différents enjeux propres à l'administration publique et aux politiques publiques seront présentés à l'intérieur de chaque bloc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

MODALITÉ	PONDÉRATION	DATE DE REMISE
Travaux pratiques en classe	30 %	16 février et 30 mars 2026
Examens en classe	50 %	23 février et 20 avril 2026
Jeux-questionnaire	15 %	19 janvier, 9 février, 13 avril 2026
Présence	5 %	En continu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1- TRAVAUX PRATIQUES EN CLASSE EN ÉQUIPE (DEUX EXERCICES DE 15 POINTS CHACUN : TOTAL 30 POINTS)

Ces travaux ont pour objectif l'application de notions vues dans les cours magistraux à l'analyse d'un ou plusieurs aspects de l'organisation dans l'administration publique.

Les éléments faisant l'objet de l'analyse, de même que les lignes directrices du travail seront déposés dans la plateforme MOODLE la semaine précédant l'exercice, de sorte que les étudiantes et étudiants pourront en faire la lecture afin de se préparer. **Le travail est réalisé en classe, en équipe (de quatre à cinq personnes)**. Le document produit (**de 3 à 5 pages en format WORD à un interligne et demi**) sera remis à la fin du cours.

CRITÈRES DE CORRECTION :

- Démonstration de la compréhension du ou des textes faisant l'objet du travail ainsi que de la matière vue dans le cours et/ou dans le recueil de textes s'y rapportant.
- Qualité et rigueur de l'analyse effectuée.

2- EXAMENS INDIVIDUELS (TOTAL 50 POINTS)

L'**examen de mi-session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la partie du cours qui précède l'examen. Il portera autant sur les présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum six (6) questions, dont certaines pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

Pointage associé : 25 points

L'**examen de fin de session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la deuxième partie cours, suivant l'examen de mi-session. Il portera autant sur les acétates des présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum six (6) questions, dont certaines pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

Pointage associé : 25 points

CRITÈRES DE CORRECTION :

- Pertinence des réponses au regard de la matière vue dans le cours et dans le recueil de textes.

3- JEUX QUESTIONNAIRE (15 POINTS – PREMIER JEU = 3 POINTS, DEUXIÈME JEU = 5 POINTS, TROISIÈME JEU = 7 POINTS)

Le jeu questionnaire consiste en une forme de rétrospective de la matière vue dans le bloc, afin d'aiguiser ses réflexes en vue des examens. À la fin de chacun des blocs de matière, une période **(de 30 minutes environ)** sera consacrée, en classe, **en équipes de 5 personnes** dans le but de répondre à quelques courtes questions portant sur la matière et sur les textes du recueil.

Les réponses de votre équipe sont consignées sur une feuille manuscrite indiquant le nom des membres de l'équipe, lequel est remis à l'enseignante à la fin de la période.

CRITÈRES DE CORRECTION :

- Pertinence des réponses au regard de la matière vue dans le cours et dans le recueil de textes.

4- PRÉSENCE AUX COURS (5 POINTS)

Les présences seront prises lors de chaque cours (sauf les 12 janvier, 23 février, 2 mars et 6 et 20 avril), pour un total maximum de 5 points.

POLITIQUE DE RETARDS

Les travaux et examens doivent absolument être réalisés et/ou remis lors des dates mentionnées et selon les modalités spécifiées. **Aucun travail remis en retard ne sera accepté.**

Aucune reprise de travail ou d'examen n'est autorisée.

UTILISATION D'AGENTS CONVERSATIONNELS (IA) ET PLAGIAT

Concernant l'utilisation d'agents conversationnels, une résolution de l'assemblée départementale de science politique prévoit que :

« L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. »

Advenant qu'en dépit de cet avertissement, une personne ait tout de même recours aux outils de l'IA, incluant la réécriture d'un texte, son résultat se verra sanctionné en conséquence, cela pouvant même lui valoir la note zéro (0). N'oubliez pas que la personne enseignante peut aussi procéder à une dénonciation d'une infraction de nature académique en vertu du règlement universitaire numéro 18.

Par ailleurs, lorsque vous reprenez intégralement les propos d'un ouvrage, vous devez les présenter en mode citation et en indiquer correctement la provenance, selon les modalités méthodologiques en vigueur au département de science politique. Lorsque ces précautions ne sont pas prises, votre travail peut être considéré comme étant un plagiat, ce qui est passible de sanctions. Lorsque vous vous inspirez fortement d'un ouvrage sans que cela soit intégralement écrit comme tel, ce qui est désigné comme étant une paraphrase, vous n'avez pas besoin de citer selon la formule méthodologique mais vous devez tout de même inscrire la référence, sinon, un plagiat pourrait être soupçonné.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Sylvie Goupil, POL 1502, 2026, *Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques, Recueil de textes*, 323 p. (Disponible à la COOP-UQAM).

CALENDRIER

Semaine	➤ Sujets abordés
12 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du cours ➤ Qu'est-ce que l'administration publique? <p>Lecture : Charles Debbasch, Frédéric Colin, 2005, <i>Administration publique</i>, Paris, Économica, p.10-16 et p. 43-47.</p>
19 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action et administration publiques dans les sociétés modernes ➤ La nouvelle gestion publique ➤ Jeu questionnaire du Bloc 1 <p>Lectures : Renaud Payre, 2016, « Une République mondiale de l'Administration? Circulations Internationales, science du gouvernement et réforme administrative (1910-1945) », <i>Revue Internationale de Politiques Comparées</i>, Vol 23, n° 1, p. 35-56.</p> <p>Christian Rouillard, Isabelle Fortier, Éric Montpetit, Alain-G. Gagnon, 2008, « Le managérialisme et l'administration publique québécoise », dans <i>De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois</i>, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.41-48 et p. 67-71.</p>
26 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La structure de l'appareil d'État québécois <p>Lectures : Julien Bauer, 2012, « Les organismes décisionnels et centraux », dans <i>L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise</i>, sous la direction de Pierre P. Tremblay, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 41-57.</p> <p>L'Observatoire de l'administration publique, 2011, « Les organismes gouvernementaux », dans <i>L'État québécois en perspective</i>, Québec, ÉNAP, 10 p.</p>

<p>2 février</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des mécanismes de fonctionnement de l'administration publique <p>Lectures : Pascal Gaudron et Bachir Mazouz, 2017, « La GPR. Connaître la réalité des organisations de l'État », dans <i>Gestion par résultats. Concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État</i>, sous la direction de Bachir Mazouz, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 3-51.</p> <p>Pierre Cliche, 2009. « Le processus budgétaire québécois », dans <i>Gestion budgétaire et dépenses publiques : Description comparée des processus, évolutions et enjeux budgétaires</i> du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 124-143.</p> <p>Geneviève Tellier, 2015, <i>Les finances publiques au Canada. Le fonctionnement de l'État à la lumière du processus budgétaire</i>, Bruxelles, Bruylant, p. 201-208 et p. 215-222.</p>
<p>9 février</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de la fonction publique ➤ La fonction de gestion ➤ Jeu questionnaire trois premiers cours du Bloc 2 <p>Lectures : Jean-Noël Grenier et François Bolduc, 2021, « La fonction publique québécoise dans <i>Un regard contemporain sur les relations du travail dans les secteurs public et parapublic québécois</i>, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 47-65.</p> <p>Daniel Maltais, 2017, « Les compétences politico-administratives spécifiques à la gestion par résultat : Le cas de la fonction publique du Québec » dans <i>Gestion par résultats. Concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État</i>, sous la direction de Bachir Mazouz, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 245-262.</p>
<p>16 février</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Premier travail pratique en classe
<p>23 février</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen de mi-session
<p>2 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Semaine de lecture

<p>9 mars</p>	<p>➤ Les principes de l'administration publique et leur application</p> <p>Lectures :</p> <p>Christian Poirier, Raymond Hudon, 2011, « La technocratisation des politiques » dans <i>La politique, jeux et enjeux : Action en société, action publique, et pratique démocratiques</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 311-330.</p> <p>Joseph Facal et Bachir Mazouz, 2017, « L'imputabilité des dirigeants publics revisitée à l'aune de la gestion par résultats », dans <i>Gestion par résultats Concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État</i>, sous la direction de Bachir Mazouz, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 107-123.</p> <p>Gouvernement du Québec, Ministère du Conseil exécutif, 2003, <i>L'éthique dans fonction publique québécoise</i>. Québec. (Extraits).</p>
<p>16 mars</p>	<p>➤ Action publique et politiques publiques</p> <p>➤ La gouvernance des politiques publiques</p> <p>Lectures :</p> <p>Patrick Hassenteufel, 2024, « Les modes d'analyse des politiques publiques », dans <i>Sociologie politique de l'action publique</i>, Paris, Armand Colin, p. 34-56 et 62-67.</p> <p>Laurence Lemouzy, 2022, « Gouvernance », dans <i>Encyclopédie du management Public</i>, sous la direction de Manel Benzemafa-Alilat, Danièle Lamarque et Gérald Orange, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, p. 353-357.</p>

<p>23 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La production des politiques publiques ➤ La question de la décision <p>Lectures :</p> <p>Peter Knoepfel, Corinne Larrue, Frédéric Varone, 2006, « Le cycle d'une politique publique », dans <i>Analyse et pilotage des politiques publiques</i>, Zürich, Verlag Rüegger. p. 36-44.</p> <p>Pierre-Olivier Bédard, Alexandra Mallett, 2019, « La demande pour les données probantes au sein de la fonction publique canadienne », dans <i>Démocratie et politiques publiques</i>, sous la direction de Jérôme Couture et Steve Jacob, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 229-231 et p. 238-252.</p> <p>Thomas Ribémont, Thibault Bossy, Aurélien Evrard, Guillaume Gourgues, Catherine Hoefler, 2018, « La décision dans la sociologie de l'action publique », dans <i>Introduction à la sociologie de l'action publique</i>, Paris, Éditions De Boeck Supérieur. P. 107-119.</p>
<p>30 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Deuxième travail pratique en classe ➤ Évaluation des enseignements
<p>6 avril</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Congé de Pâques
<p>13 avril</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelques éléments de théories des politiques publiques ➤ Jeu questionnaire : dernier cours du Bloc 2 et Bloc 3 <p>Lectures :</p> <p>Hink C. Jenkins-Smith, Christopher M. Weble, 2025, <i>The Advocacy Coalition Framework</i>, Cham, Palgrave MacMillan, p. 7-14.</p> <p>Vincent Lemieux, 2009, « Les courants qui traversent les processus », dans <i>L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, p, 29-41.</p> <p>Ioanis Papadopoulos, 2015, « Référentiel, médiateurs et démocratie », dans <i>Une "French touch" dans l'analyse des politiques publiques? Sous la direction de Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet</i>, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 103-123.</p> <p>Jean-Marc Weller, 2008, « Prendre au sérieux les instruments ou quatre manières d'analyser l'action publique », dans <i>Les professionnels de l'action publique face à leurs instruments</i>, sous la coordination de Hélène Buisson-Fenet et Gwenola Le Naour, Toulouse, OCTARÈS Éditions, p. 15-22.</p>

BIBLIOGRAPHIE**Monographies, publications gouvernementales, mémoire de maîtrise**

- BOURGAULT, Jacques, Maurice DEMERS, Cynthia WILLIAMS, 1997, *Administration publique et management public. Expériences canadienne*, Sainte-Foy (Québec), Les publications du Québec, 430 p.
- BOUSSAGUET, Laurie, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET, (sous la direction de), 2015, *Une "French touch" dans l'analyse des politiques publiques?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 435 p.
- CAIRNEY, Paul, 2019, *Favoriser l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes : incertitudes versus ambiguïté*, Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, Institut national de santé publique du Québec, 14 p.
- COHEN, Alain-Gérard, 2012, *La Nouvelle Gestion Publique. Concepts, outils, structures, bonnes et mauvaises pratiques. Contrôle interne et audits publics*, Paris, Gualino éditeur, Lextenso éditions, 221 p.
- DEBBASCH, Charles, Frédéric COLIN, 2005. *Administration publique*, Paris, Économica, 1117 p.
- ÉTHIER, Gérard, (sous la direction de), 1994, *L'administration publique. Diversité de ses problèmes, complexité de sa gestion*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 546 p.
- GAUDIN, Jean-Pierre, 2014, *Critique de la gouvernance. Une nouvelle morale politique?* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 189 p.
- GÉLINAS, André, 2003, *L'administration centrale et le cadre de gestion. Les ministères, les organismes, les agences, les appareils centraux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 724 p.
- GORTNER, Harold F., Julianne MALHER ET Jeanne Bell NICHOLSON, 1993, *La gestion des organisations publiques*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 587 p.
- GOUPIL, Sylvie 2019, « Les configurations bureaucratiques à l'épreuve. Bureaucraties mécaniste, professionnelle et hybridité dans l'administration publique au Québec. Le cas du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », Mémoire de maîtrise, Montréal, École nationale d'administration publique, 172 p.
- GOW, J.I., M. BARRETTE, S. DION, M. FORTMANN, 1992, *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Montréal/Paris, Gaëtan Morin Éditeur, 322 p.
- GRENIER, Jean-Noël et François BOLDUC, 2021, *Un regard contemporain sur les relations de travail dans les secteurs public et parapublic québécois*, Presses de l'Université Laval, 128 p.
- HASSENTEUFEL, Patrick, 2024, *Sociologie politique de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 336 p.

- HOWLETT, Michael, M. RAMESH, Anthony PERL, 2009, *Studying Public Policy. Policy Cycles & Policy Subsystems*, Don Mills, Oxford University Press, 298 p.
- KNOEPFEL, Peter, Corrine LARRUE, Frédéric VARONE, 2006, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Zürich, Verlag Rüegger, 387 p.
- KERNAGHAN, Kenneth, 2007, *Une vocation spéciale : Valeurs, éthique et professionnalisme de la fonction publique*, Ottawa, Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, 64 p.
- KÜBLER, Daniel, Jacques DE MAILLARD, 2015, *Analyse des politiques publiques*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 259p.
- LACOUMES, Pierre, Patrick LE GALÈS, 2018, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 126 p.
- LEMIEUX, Vincent, 2009, *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-41.
- MAZOUZ, Bachir (sous la direction de), 2008, *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats. Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*, Québec, PUQ, 574 p.
- _____ 2014, *La stratégie des organisations de l'État. Contexte d'analyse, paramètres de décision et gestion du changement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 419 p.
- _____ 2017, *Gestion par résultats : concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 326 p.
- MERCIER, Jean, 2002, *L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public*, Les Presses de l'Université Laval, 518 p.
- MICHAUD, Nelson, (sous la direction de), 2011, *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, 776 p.
- MINTZBERG, Henry, 1982, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Éditions d'Organisations, 434 p.
- _____ 2004, *Le management : voyage au centre des organisations*, Montréal, Éditions d'Organisation/Agence d'Arc, 703 p.
- MORESTIN, Florence, 2012, *Un cadre d'analyse de politiques publiques : guide pratique*, Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, Institut national de santé publique du Québec, 14 p.
- MULLER, Pierre, Yves SUREL, 1998, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 156 p.
- NEVEU, Erik, 2022, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 296 p.
- PAQUIN, Stéphane, Luc BERNIER et Guy LACHAPPELLE, 2010, *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 426 p.
- POIRIER, Christian, Raymond HUDON, 2011, *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique et pratiques démocratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 471 p.

- POLLITT, Christopher, Geert BOUCKAERT, 2011, *Public Management Reform. A comparative Analysis: New Public Management, Governance, and the Neo-Weberian State*, Oxford, Oxford University Press, 367 p.
- PROULX, Denis, (sous la direction de), 2006, *Management des organisations publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 259 p.
- QUÉBEC, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, 2008, *La planification stratégique au gouvernement du Québec*. Théorie et pratique, 45 p.
- QUÉBEC, ministère des Finances, 2019, *Budget 2019-2020. Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances de l'État*, Québec, 79 p.
- RIBÉMONT, Thomas, Thibault BOSSY, Aurélien EVRARD, Guillaume GOURGUES, Catherine HOFFLER, 2018, *Introduction à la sociologie de l'action publique*, De Boeck Supérieur, 290 p.
- ROUILLARD, Christian, Isabelle FORTIER, Éric MONTETIT, Alain-G. GAGNON, 2008, *De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 178 p.
- TELLIER, Geneviève, Marc LEROY, 2015, *Les finances publiques au Canada : le fonctionnement de l'État à la lumière du processus budgétaire*, Bruxelles, Bruylant, 254 p.
- TREMBLAY, Pierre P., (sous la direction de), 2012, *L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 684 p.

Articles de périodiques, chapitres de monographies

- BÉLANGER, Charles-Étienne et Yves BOISVERT, 2019, « La stratégie institutionnelle de protection de l'intégrité et de promotion de l'éthique de l'État québécois », dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 55-89.
- BERNIER, Luc et Luc FARINAS, 2008, « Finances publiques, gouvernance et intérêt général : les sociétés d'État au Québec », Vol 10 (1), *Éthique publique* [En ligne], mis en ligne le 09 septembre 2015, consulté le 03 juillet 2020. <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1718>
- BLATRIX, Cécile, 2010, « Concertation et débat public », dans *Politiques publiques 2*, sous la direction d'Olivier Borraz (et al.), Paris, Presses de Sciences Po, p. 213-242.
- BRAUD, Philippe, 2011, « Politiques publiques et gouvernance », dans *Sociologie politique*, Paris, Lextenso éditions, p. 640-681.
- BUFFAT, Aurélien, 2016, « La bureaucratie de guichet ou les défis des contacts avec les usagers du service public » dans *L'acteur et la bureaucratie au XXI^e siècle*, sous la direction de David Giauque, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 141-167.
- CARON, Isabelle, 2020, « L'évolution de l'exercice du contrôle dans l'administration publique fédérale canadienne », *Revue canadienne d'administration publique*, vol. 63, numéro 1, p. 34-52.

- CLICHE, Pierre, 2009. « Le processus budgétaire québécois », dans *Gestion budgétaire et dépenses publiques : Description comparée des processus, évolutions et enjeux budgétaires* du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 124-143.
- _____ 2019, « Le processus budgétaire » dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 365-403.
- DEMAZIÈRE, Didier, Claude LESSARD, Joëlle MORRISSETTE, « Les effets de la Nouvelle Gestion Publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalences », *Éducation et société*, 2/n°. 32, p. 5-20.
- DREWRY, Gavin, 2014, « Les sciences administratives à travers l'histoire » *Revue internationale des Sciences Administratives*, Vol 80 (1), p. 5-24.
- EMERY, Yves et David GIAUQUE, 2016, « L'administration et les agents publics dans un environnement post-bureaucratique », dans *L'acteur et la bureaucratie au XXI^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 33-61.
- FACAL, Joseph, Luc BERNIER, 2008, « Réformes administratives, structures sociales et représentations collectives au Québec », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, numéro 127, p. 493-510.
- FACAL, Joseph, Bachir MAZOUZ, 2013, « L'imputabilité des dirigeants publics. Éléments de théorie et observations tirées de l'expérience québécoise », *Revue française de gestion*, (237), p. 117-132.
- FORTIER, Isabelle, 2010, « La modernisation de l'État québécois. La gouvernance démocratique à l'épreuve des enjeux du managérialisme », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol 22 (2), p. 35-50.
- GALLICHAN, Gilles, 2016, « La genèse d'une administration publique québécoise, 1792-1867 » dans *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire du Québec*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 85-104.
- GOUPIL, Sylvie et Stéphanie GAGNON. 2022, « Bureaucratie de guichet et hybridité au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », *Administration publique du Canada*, Décembre 2022, p. 1-23 <https://doi.org/10.1111/capa.12500>
- GOUPIL, Sylvie et Stéphanie Viola-Plante, 2023, « Qu'est-ce que la bureaucratie? », dans *Problèmes politiques contemporains*, sous la direction de Jean-Guy Prévost et Paul May, Montréal, Les Éditions JFD inc., p. 179-189.
- HALPERN, Charlotte, Pierre LASCOUMES, Patrick, LE GALÈS, 2014, « L'instrumentation et ses effets. Débats et mises en perspective théoriques », dans *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Science Po, p. 15-59.
- HOWLETT, Michael, M. RAMESH, 2003, « Policy Regimes and Policy Dynamics » dans *Studying Public Policy. Policy Cycles and Policy Subsystems*, Don Mills, Oxford University Press, p. 228-244.
- HARVEY, Fernand, 2016, « Le Secrétariat de la province de Québec : Un incubateur de ministères durant les années 1920 et 1930 » dans *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire*

- du Québec*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 149-74.
- JACOB, Steve, 2010, « L'évaluation des politiques publiques », dans *L'analyse des politiques publiques*, sous la direction de Luc Bernier et Guy Lachapelle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 279-309.
- KINGDON, John, 1995, « The Policy Window, and Joining the Streams », dans *Agendas, Alternatives and Public Policies*, New York, Addison-Wesley Educational Publishers Inc, p. 165-195.
- LAGROYE, Jacques, François BASTIEN, Frédéric SAWICKI, 2012, « Les gouvernants » et « L'action publique », dans *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences PO et Dalloz, p. 471-566.
- LASCOUMES, Pierre et Patrick LE GALÈS, 2005, « Introduction. L'action publique saisie par ses instruments », et « Conclusion. De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'État » dans *Gouverner par les instruments*, sous la direction de Pierre Lascoumes *et al*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-44 et p. 357-370.
- LEMIRE, Louise, Éric CHAREST, Gaétan MARTEL, Jacques LARIVIÈRE, 2015, « La planification stratégique dans les administrations publiques », dans *La planification stratégique des ressources humaines*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 97-160.
- RICHARD FRÈVE, Émilie, 2010, « Le rôle des idées dans la formulation des politiques publiques », dans *L'analyse des politiques publiques*, sous la direction de Luc Bernier et Guy Lachapelle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 125-161.
- ROSANVALLON, Pierre, 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Éditions du Seuil, p. 59-86.
- ROSENBAUM, Allan, 2006, « La prestation de service concertée : la dynamique de la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et la société civile », *Revue internationale des sciences administratives*, Vol 72, p. 45-59.
- ROUBAN, Luc, 2009, « Le statut des fonctionnaires comme enjeu socio-historique » *Revue française d'administration publique*, Vol 4 (132), p. 673-687.
- RUGGE, Fabio, 2002, « Administrative Traditions in Western Europe » dans *Handbook of Public Administration*, sous la direction de B. Guy Peters et Jon Pierre, London, Thousand Oaks, New Delhi, SAGE Publications, p. 177-191.
- SABATIER, Paul A., Christopher M. WEIBLE, 2007, « The Advocacy Coalition Framework: Innovations and Clarifications », dans *Theories of the Policy Process*, sous la direction de Paul Sabatier, Boulder Col. Westview Press, p. 180-222.
- TREMBLAY, Marie-Soleil, 2019, « La Vérification générale du Québec. Un outil démocratique à démystifier », dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 405-428.

- TREMBLAY, Pierre P., 2000, « Le cadre général et les politiques des finances publiques », dans *L'argent de l'État. Pourquoi et comment? Tome 1, Le revenu*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 103-136.
- WELLER, Jean-Marc, 2008, « Prendre au sérieux les instruments ou quatre manières d'analyser l'action publique », dans *Les professionnels de l'action publique face à leurs instruments*, sous la coordination de Hélène Buisson-Fenet et Gwenola Le Naour, Toulouse, OCTARÈS Éditions, p. 15-23.
- ZALMANOVITCH, Yair, 2014, « Ne réinventons pas la roue : la recherche d'une identité pour l'administration publique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol 80 (4), p. 857-876.

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

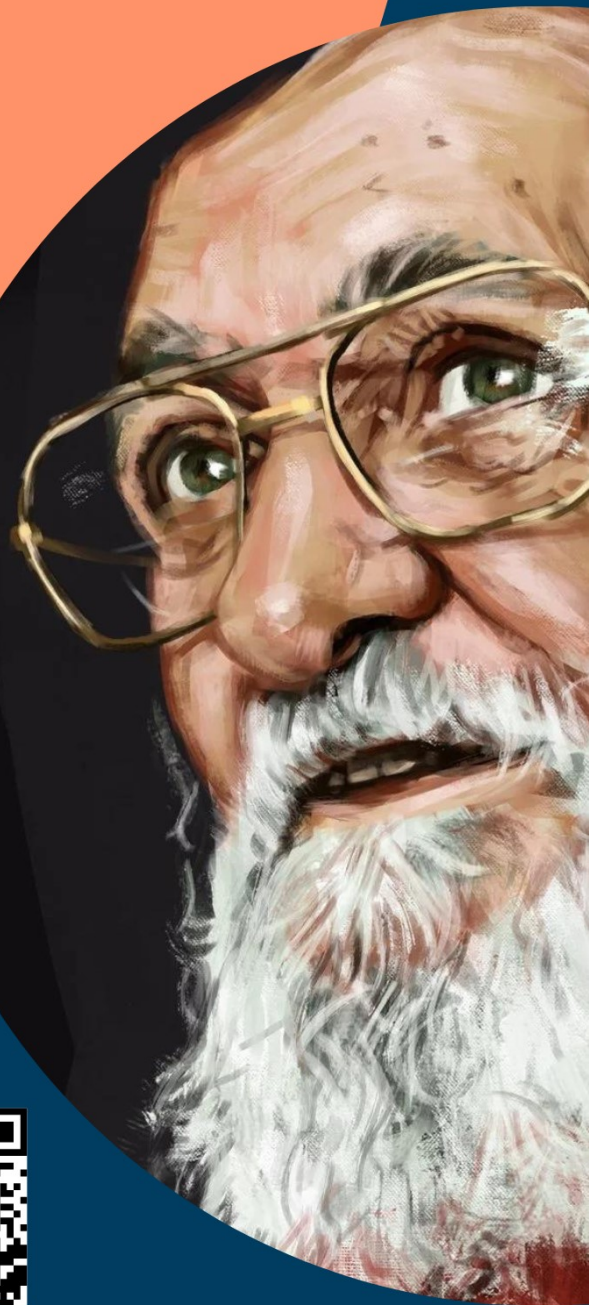
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/